



# BÂTIPERMÉA PROMOTELEC SERVICES

**Certification de démarche qualité de l'étanchéité à l'air du bâtiment en maison individuelle**



**Bâtiperméa** est une certification de démarche de qualité de l'étanchéité à l'air, **délivrée par Promotelec Services, organisme indépendant, réactif et conventionné par l'État**, pour les constructeurs de maisons individuelles souhaitant simplifier le contrôle de l'étanchéité à l'air de leurs bâtiments en fin de chantier pour gagner du temps et réduire leurs coûts.

## Une offre simple, évolutive et de proximité

- ✓ **Une offre diversifiée** répondant à vos besoins (certification initiale, renouvellement de certification, possibilité d'extension ou de rénovation de votre certification)
- ✓ **Une démarche de proximité** avec la réalisation d'un audit dans vos locaux, des mesures de perméabilité, et des échanges réguliers avec vos services
- ✓ **Une certification efficace** par la mesure d'un échantillonnage prédéfini pour éviter le contrôle systématique de vos bâtiments, **gain de temps et réduction des coûts**
- ✓ **Un dispositif de rappel** pour anticiper le renouvellement de la certification

Une certification qui s'appuie sur une concertation avec les maîtres d'ouvrage et les professionnels et des modalités d'octroi strictement règlementaires.



## L'offre Bâtiperméa de Promotelec Services est unique car vous bénéficiez :

- D'un **tarif attractif et garanti** pendant toute la durée de la certification
- D'un **processus de certification défini, transparent et homogène** dans le traitement
- D'un **interlocuteur unique et expert** (+ de 3 600 000 logements certifiés par Promotelec Services)
- D'un **traitement des dossiers au fil de l'eau**
- D'une **certification valorisée dans vos études thermiques** et dans vos attestations thermiques de fin de chantier avec un certificat personnalisé et rendu accessible :
  - publié sur [promotelec-services.com](http://promotelec-services.com) ;
  - relayé sur le site : [rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr](http://rt-re-batiment.developpement-durable.gouv.fr)

**CONTACT BÂTIPERMÉA PROMOTELEC SERVICES :**

05 34 36 80 05 - [batiperméa@promotelec-services.com](mailto:batiperméa@promotelec-services.com) - [www.promotelec-services.com](http://www.promotelec-services.com)

## Exigences réglementaires de la RE2020

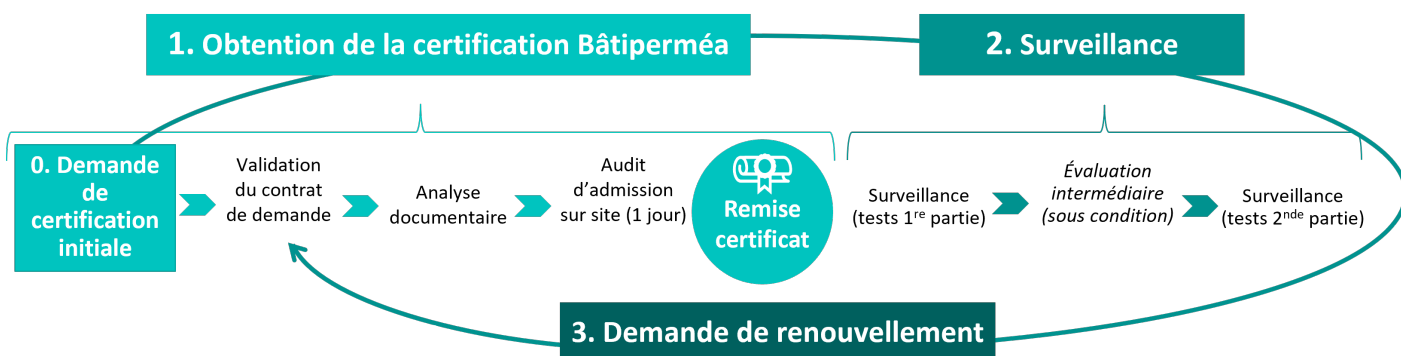
Initialement autorisée par l'Annexe VII de l'arrêté du 26/10/2010 de la RT2012 et confortée par l'Annexe de l'arrêté modificatif du 19/12/2014, la démarche qualité de l'étanchéité à l'air du bâtiment évolue avec l'Annexe VII de l'arrêté du 4 août 2021 de la RE2020. Cette démarche qualité de l'étanchéité à l'air du bâtiment doit faire l'objet d'une certification. Elle justifie de l'atteinte du niveau réglementaire **et vous évite le contrôle systématique de l'étanchéité à l'air en fin de chantier, que vos projets soient soumis à la RT2012 ou à la RE2020.**



## Promotelec Services : un acteur reconnu


Avec plus de 50 ans d'expérience et plus 3,6 millions de logements certifiés, Promotelec Services est un **acteur de référence sur le marché** de la construction, de la rénovation et du **contrôle règlementaire** pour son **expertise en thermique**. Promotelec Services fait partie des **principaux certificateurs** de démarches qualité de perméabilité à l'air **accrédités et conventionnés par l'État.**

## Un processus de certification en 3 ans



### Ils nous font confiance :

BABEAU-SEGUIN, GROUPE MOYSE, MAISONS PIERRE, MIKIT, TRECOCAT...

Retrouvez la liste complète des titulaires des certifications Bâtiperméa délivrées par Promotelec Services sur : [www.promotelec-services.com](http://www.promotelec-services.com) 

**CONTACT BÂTIPERMÉA PROMOTELEC SERVICES :**

05 34 36 80 05 - [batipermea@promotelec-services.com](mailto:batipermea@promotelec-services.com) - [www.promotelec-services.com](http://www.promotelec-services.com)